

Le dispositif Emploi Accompagné, une utopie réaliste ?



Etude évaluative de 27 structures médico-sociales porteuses du dispositif Emploi Accompagné pour l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique (en milieu ordinaire de travail).

Programme Jeune
Recherche
2023-2024

Marie-Gaëlle MAREC



Psychologue clinicienne

Doctorat de psychologie (en cours)
Université Paris Cité
Centre de Recherches
Psychanalyse, Médecine et Société
(CRPMS)
Directeur de thèse :
Bernard Pachoud

« Rétablissement et inclusion
professionnelle. L'Emploi
Accompagné en France : espace
transitionnel et processus de
subjectivation »

Master Professionnel de psychologie
Université Paris Cité (2014)

Master Management Urbain,
Environnement et Services
ESSEC (2006)

Maîtrise des Sciences de Gestion
Paris Dauphine (2005)

Membre de la Communauté de
Pratiques internationale Santé-
Mentale et Travail (CoP-SMT)

Page LinkedIn :



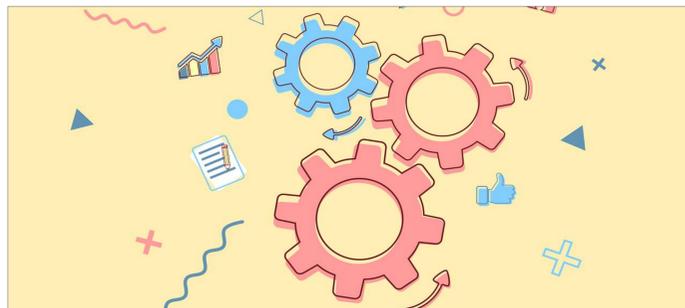
Au nom de quel droit ?

Comme énoncé dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU de 2006, ratifiée par la France en 2010, l'**intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap** est reconnue comme un **droit**.

Toutefois, le **taux d'intégration professionnelle** des personnes en situation de handicap progresse mais demeure faible, il est **deux fois inférieur à celui de la population générale en 2017**.

Comment favoriser l'**émergence d'un environnement professionnel inclusif** ? C'est l'ambitieuse visée de la pratique de l'**Emploi Accompagné**, expérimentée depuis quelques années en France par des structures militantes, et reconnue et soutenue par les pouvoirs publics depuis 2017 (art. 52 de la loi 2016-1088 dite « Loi travail » et son décret d'application du 29 décembre 2016).

Qu'est-ce que l'Emploi Accompagné ?



Source : loginueve_ilustra / Pixabay

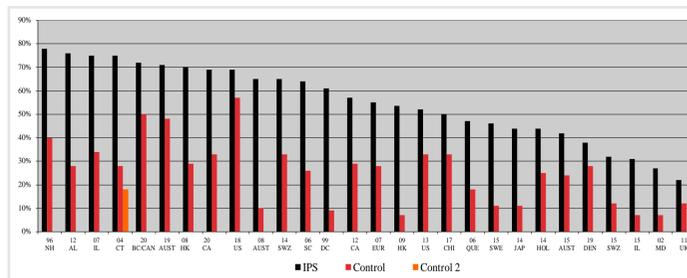
Le dispositif Emploi Accompagné est une **pratique d'accompagnement dans et vers l'emploi (en milieu ordinaire)** mise à la disposition des personnes en situation de handicap (notamment psychique) pour **favoriser leur inclusion professionnelle, un des leviers de leur parcours de rétablissement**.

Les 8 principes fondamentaux de la méthodologie IPS (Emploi Accompagné)

- I – **Zéro exclusion** (toute personne **souhaitant** travailler a le **droit** d'être accompagnée).
- II – Objectif visé : l'emploi en **milieu ordinaire**.
- III – **Initiation rapide à la recherche d'un emploi (Place and Train)**.
- IV – Articulation avec les **équipes de soins** (notamment pour le handicap psychique).
- V – Prise en compte des **préférences et des intérêts professionnels de la personne**.
- VI – Développement d'un **réseau d'employeurs potentiels / ajustement du poste**.
- VII – **Soutien individualisé de durée indéfinie**.
- VIII – Accompagnement aux **prestations sociales**.

Cette pratique inclusive s'appuie sur la méthodologie **Individual Placement and Support (IPS)**, référence internationale reconnue pour son efficacité en termes d'accès à l'emploi.

28 essais randomisés-contrôlés unanimes (tx. d'insertion prof.)
méthodologie IPS > pratiques traditionnelles



Source : Official Journal of the World Psychiatric Association (oct. 2020)

Méthodologie

Etude évaluative quantitative et qualitative multinationale :

Volet quantitatif :

- Mesure sur 18 mois de la performance des structures en termes de **taux d'insertion professionnelle** et de **maintien en emploi** (au moins 6 mois) des personnes accompagnées.
- **Caractérisation** des structures selon le **degré de fidélité à la méthodologie IPS** (échelle standardisée IPS-25 version Fr.)
- **Autoévaluation** du **niveau de compétences des conseiller.ère.s en emploi** (échelle standardisée BAKES 12 dimensions) et de l'**alliance de travail** avec les personnes accompagnées.
- **Etude longitudinale** sur 3 mesures (entrée, 6 mois, 1 an) du **devenir des personnes accompagnées** (N=68, échelles à dimensions professionnelles (4) et cliniques (4)).
- Mesure des **aménagements et soutiens disponibles en entreprises** (échelle standardisée).

Volet qualitatif :

- **Entretiens individuels** auprès des **personnes accompagnées**, des membres des équipes portant le dispositif (directeur.rice.s et **conseiller.ère.s en emploi**), des **employeurs** et des **collègues**.

Principaux résultats

Caractérisation des structures / méthodologie IPS

- ⇒ Taux d'**insertion** (51%*) et de **maintien en emploi** (62%*) élevés **quelle que soit la situation de handicap** (>standards internationaux IPS pour le maintien en emploi). *pour les personnes en situation de handicap psychique
 - ⇒ **Confirmation : la méthodologie IPS est applicable au contexte français.**
- ⇒ Degré de fidélité élevé aux 8 principes fondamentaux IPS
 - ⇒ **disparité** concernant les principes : (I) **zéro exclusion**, (IV) **articulation avec les équipes de soins**, (VI) **ajustement des postes**.

Conseiller.ère.s en emploi accompagné (CEA)

- ⇒ **Haut niveau de compétences pour les 12 dimensions** (formation continue soutenue).
- ⇒ **Haut degré d'alliance de travail** avec la PA.
- ⇒ Taux de maintien en emploi des PA plus élevé pour les CEA ayant reçu la formation IPS.

Devenir des personnes accompagnées (PA)

- ⇒ **Motivation des PA** à trouver un emploi élevée aux 3 temps de l'étude.
- ⇒ **Haut degré d'alliance de travail** avec le la CEA.
- ⇒ **Diminution de la perception invalidante des symptômes** à 6 mois et à 1 an (quelle que soit la situation d'emploi).
- ⇒ **Qualité de vie (subjective) au travail élevée des PA en emploi**.

Aménagements et soutiens disponibles en entreprises

=> Soutiens relationnels disponibles > aménagements des modalités de travail disponibles.

Comment améliorer l'évaluation ?

- ⇒ Inclure des **indicateurs complémentaires** :
 - ⇒ Evaluer la **qualité de vie subjective au travail des CEA**.
 - ⇒ Evaluer la **satisfaction des employeurs**.
 - ⇒ Evaluer la **satisfaction des acteurs de la santé**.
- ⇒ **Renforcer la sensibilisation** et la **coopération** des acteurs de la santé au dispositif Emploi Accompagné.
- ⇒ Améliorer la qualité des données de performance des structures (déclaratives).

